



Arches, le 16 septembre 2010

**Objet : Convocation du Conseil communautaire**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

**Mercredi 22 SEPTEMBRE 2010 à 20h30**

***Au Grand Salon de la Mairie***

**A HADOL**

**Ordre du jour :**

*Validation du compte rendu du dernier Conseil Communautaire.*

- Admission en non valeur
- Modifications statutaires di SMIC
- Indemnités kilométriques pur les déplacements du poste de technicien
- Assainissement Pré Démon et Besonfosse à Dinozé : Avenant n°2
- Choix du prestataire pour la maîtrise d'œuvre pour la construction de la station d'épuration et des réseaux d'eaux usées sur le Pôle Moselle
- Budget général : Décisions modificatives
- Budget assainissement : Décisions modificatives
- Choix du prestataire pour les travaux d'assainissement – 3e tranche à Hadol
- Tronçon aval du Ruisseau d'Argent : lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Groupement de commande pour le chemin des Mazerey à Arches
- Groupement de commande pour la rue des AFN à Uriménil
- Lancement d'une étude de faisabilité de ZDE
- Modifications statutaires de la C2VRM
- Groupement de commande pour les diagnostics accessibilité des bâtiments
- SCOT : Charte d'engagement (Plan Climat)
- Subvention crèche plan financement FEDER
- Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)
- Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC
- Date et lieu du prochain conseil
- Informations diverses

Le Président  
Philippe EYMARD